

P. Peter Pascali met à jour son rapport d'alerte

MONTRÉAL, le 8 juin 2026 – M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse Inc. (« PyroGenèse ») (TSX : PYR) (FRA : 8PY1), chef de file dans l'innovation des procédés à ultra-haute température et de l'ingénierie, ainsi que fournisseur de technologies destinées aux industries lourdes et à la défense, a déposé le 8 juin 2026 un rapport d'alerte mis à jour concernant sa participation dans PyroGenèse à la suite de l'acquisition de 5 882 352 unités (la « **transaction** ») dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire. Cette acquisition a été réalisée par l'achat de 5 882 352 unités composées chacune d'une action ordinaire (« **actions ordinaires** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (« **bon de souscription** ») de PyroGenèse. Un avis de divulgation requis en vertu des exigences relatives au système d'alerte (formulaire 62-103F1) a été déposé par M. Pascali et est disponible sous le profil SEDAR+ de PyroGenèse à l'adresse www.sedarplus.ca.

Au 4 juin 2026, un total de 225 463 423 actions ordinaires étaient émises et en circulation. À cette même date, avant la réalisation de la transaction, M. Pascali : (i) détenait véritablement et contrôlait 56 805 357 actions ordinaires (représentant 25,87 % des actions ordinaires émises et en circulation), (ii) contrôlait 5 636 000 actions ordinaires à titre de liquidateur de la succession de Petros P. Pascali (la « **succession** ») (représentant 2,57 % des actions ordinaires émises et en circulation), et (iii) contrôlait 91 400 actions ordinaires détenues véritablement par The 2% Solution Foundation (la « **Fondation** ») (représentant 0,04 % des actions ordinaires émises et en circulation). Cette participation représente, au total (la « **participation totale** »), 62 532 757 actions ordinaires, soit 28,48 % des actions ordinaires émises et en circulation.

À la suite de la réalisation de la transaction, 5 882 352 actions ordinaires, représentant 2,61 % des actions ordinaires émises et en circulation, ont été acquises directement par M. Pascali, portant ainsi sa participation totale à 68 415 109 actions ordinaires (représentant 30,34 % des actions ordinaires émises et en circulation).

De plus, M. Pascali détient véritablement et contrôle des options attribuées dans le cadre des régimes de rémunération fondés sur des actions de PyroGenèse (y compris le régime d'options sur actions de l'émetteur et le régime d'intéressement à long terme de l'émetteur) lui permettant d'acquérir 3 570 000 actions ordinaires, dont 3 495 000 sont acquises (les « **options acquises** »). Il détient également véritablement et contrôle 11 130 572 bons de souscription lui permettant d'acquérir 11 130 572 actions ordinaires (les « **bons de souscription préclôture** »).

En supposant l'exercice de toutes les options acquises et de tous les bons de souscription préclôture, un total de 3 495 000 et de 11 130 572 actions ordinaires serait émis respectivement, et la participation totale augmenterait à 77 158 329 actions ordinaires, soit 32,94 % des actions ordinaires émises et en circulation (sur la base du nombre

d'actions ordinaires émises et en circulation à la date de clôture et après prise en compte de l'émission des 3 495 000 et 11 130 572 actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice de ces options et bons de souscription, respectivement). De cette participation totale de 77 158 329 actions ordinaires : (i) 71 430 929 actions ordinaires seraient détenues véritablement et contrôlées par l'acquéreur, (ii) 5 636 000 actions ordinaires seraient contrôlées par l'acquéreur et détenues véritablement par la succession, et (iii) 91 400 actions ordinaires seraient contrôlées par l'acquéreur et détenues véritablement par la Fondation.

En supposant l'exercice des options acquises, des bons de souscription préclôture, la réalisation de la transaction visant les actions ordinaires et les bons de souscription, un total de 3 495 000, 11 130 572, 5 882 352 et 5 882 352 actions ordinaires serait émis respectivement, et la participation totale augmenterait à 88 923 033 actions ordinaires, soit 36,15 % des actions ordinaires émises et en circulation (sur la base du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la date de clôture et après prise en compte de l'émission des actions ordinaires sous-jacentes aux options acquises, aux bons de souscription préclôture, ainsi qu'aux actions ordinaires et bons de souscription visés par la transaction). De cette participation totale de 88 923 033 actions ordinaires : (i) 83 195 633 actions ordinaires seraient détenues véritablement et contrôlées par l'acquéreur, (ii) 5 636 000 actions ordinaires seraient contrôlées par l'acquéreur et détenues véritablement par la succession, et (iii) 91 400 actions ordinaires seraient contrôlées par l'acquéreur et détenues véritablement par la Fondation.

La fiducie, la succession et la Fondation peuvent être considérées comme agissant conjointement avec M. Pascali. M. Pascali est : (i) fiduciaire, dirigeant et bénéficiaire de la fiducie, (ii) liquidateur de la succession de Petros P. Pascali, et (iii) administrateur de la Fondation.

M. Pascali et toute personne agissant conjointement avec lui peuvent, à l'occasion, acquérir ou aliéner la propriété, le contrôle ou la direction de tout ou partie des titres de PyroGenèse, selon un certain nombre de facteurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment concernant le rapport d'alerte, y compris une copie de celui-ci (disponible sous le profil SEDAR+ de PyroGenèse à l'adresse www.sedarplus.ca), veuillez communiquer avec : P. Peter Pascali, Président et chef de la direction de PyroGenèse, Téléphone : 514-937-0002. L'adresse du siège social de PyroGenèse est la suivante : 1100, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1825, Montréal (Québec) H3B 4N4.